

Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2019

Présent·e·s : Anuka Schubert, Jonas Tarazi, Luca Perrig, Piera Dell'Ambrogio, Alexia Bonelli;
PV : Alexia Bonelli.

18h30 Divers

Pas de divers.

18h45 CoMu

Opposition à la décision quant à la demande de subvention de la séance du 13.12.18

La Commission revient sur sa décision du 4 février 2018 et décide d'attribuer CHF 8'813.- à l'association CoMu en qualité de subvention extraordinaire pour le spectacle « Brode-Way ». Suite à plusieurs échanges au sein de la Commission ainsi qu'entre cette dernière et l'association CoMu, il s'avère que ce projet est entièrement porté par des étudiant·e·x·s de l'UNIGE et non pas majoritairement par les Activités Culturelles. L'association a également fait preuve de coopération et a déjà fait de multiples efforts pour baisser le montant de sa demande de subvention, malgré les difficultés techniques que cela implique. Effectivement, un projet d'une telle envergure nécessite de grandes infrastructures justifiant le montant élevé de leur demande. Bien que l'association ait obtenu de tels montants ces dernières années pour réaliser sa comédie musicale (2015 à 2017), la Commission se réserve le droit de ne pas attribuer automatiquement un montant élevé au motif de cohérence entre les années ; la disponibilité des réserves disponibles au sein du fonds CGTF reste l'argument prépondérant dans la décision d'attribution de subvention. Enfin, de manière générale, la Commission tient à rappeler que les subventions ne sont pas un droit et que la CGTF n'est pas tenue par ses décisions précédentes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 8'813.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 AEE

Demande de subvention pour un voyage d'études à Séville

David

Comme chaque année, l'AEE organise un voyage qui se déroulera cette fois-ci à Séville. L'association a choisi cette ville pour son côté culturel, notamment en étroite relation avec le programme d'études proposé par l'Unité d'espagnol. En effet, cette ville permettrait aux étudiant·e·x·s d'approfondir leurs connaissances sur le volet culturel et historique de cette ville.

La demande avait déjà été soumise lors de la séance du 4 février 2019 mais suspendue pour des raisons de manque : de devis, d'un budget clair et de la liste de participant·e·x·s. Elle est donc réévaluée à cette séance-ci.

La nouvelle demande comprend les frais pour : le billet d'avion et les activités culturelles.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'800.-, soit 14 x 200.-/personne.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La liste définitive des participant·e·x·s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 AEHA

Demande de subvention pour un voyage d'études à Vienne

Jimmy, Laura

L'AEHA organise un voyage d'études à Vienne entre étudiant·e·x·s en histoire de l'art. L'idée est de visiter divers bâtiments et musées ayant un lien étroit avec le programme d'études en histoire de l'art (divisé en quatre époques / champs principaux : le Moyen Âge, la période moderne, la période contemporaine et l'architecture). Ce voyage est pensé pour que chacune de ces périodes soit couverte et inclue lors de la découverte de Vienne. Il y aura 15 participant·e·x·s accompagné·e·x·s de plusieurs professeur·e·x·s et assistant·e·x·s pour compléter l'acquisition de savoir lors de ce voyage.

La demande comprend les frais : de transport (CHF 203.-/personne), d'hébergement (CHF 82.-/personne), et des visites culturelles (CHF 55.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF 3000.-, soit 15 x 200.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La liste définitive des participant·e·x·s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 CUAE

Demande de subvention pour une projection de film et conférence sur la situation au Sahara occidental.

Seb

La CUAE co-organise, avec Elena Rusca, une projection et une conférence intitulée « 3 Stolen Cameras » sur le thème du Sahara Occidental, avec la présence de Omeima Mahmoud Abdel Salam – représentante à l'ONU du Front Polisario. Le but de cet événement est de faire connaître la lutte du peuple sahraoui au sein de la communauté universitaire.

La demande comprend une partie des frais d'apéritif (CHF 200.-) et d'un repas avec l'intervenante et un·e·x membre·x du comité (CHF 80.-, soit 2x40.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 280.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 AEMAP

Demande de subvention pour une conférence sur la communication institutionnelle
Timothée

L'AEMAP organise une conférence sur le thème de *la communication de crise au sein d'une administration publique* avec comme invité Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication de la Police Cantonale Vaudoise,

La demande comprend les frais de : transport (CHF 117.-) et d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 317.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

20h00 AIESEC

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Leysin
Sonia*

La Commission se questionne sur la nature de ce type de voyage d'études. D'après cette dernière, il s'agit ici plus de la participation à des ateliers (workshop), qu'à un voyage d'études culturel et en lien avec un cursus académique en particulier. En outre, le thème des ateliers étant *la préparation à l'entrée dans le monde professionnel*, la Commission tient à rappeler que ce genre d'activités (comme la préparation d'entretien d'embauche) sont déjà proposées par le centre de carrière de l'UNIGE. Bien que la Commission ait déjà financé ce type de projet l'année passée, cette dernière décide cette fois-ci de ne pas entrer en matière sur cette demande.

La demande comprend les frais : de transport (CHF 78.-/ personne)

La demande de subvention s'élève à CHF 4'686.-.

Décision : la demande est refusée.

Considérant que la conception et l'organisation du projet (confection des ateliers et organisation du voyage) n'ont pas été menés à la base par des étudiant·e·x·s de l'UNIGE, que le projet ne présente pas/peu d'activités culturelles et qu'il propose des activités en partie disponibles à l'UNIGE, la Commission décide de refuser cette demande de subvention.

20h15 GIMUN

Demande de subvention pour la Conférence annuelle

L'association ne s'est pas présentée.

Décision : la demande est suspendue.

La Commission tient à rappeler que la présence en séance est obligatoire.

20h45 AEHES

*Demande de subvention pour un cycle de projections sur l'économie
Vestin*

L'AEHES organise des séances de projections de films et de discussions sur ces projections. Le thème de ces séances est *l'économie* ; le but étant de pouvoir apporter différentes réflexions sur ce thème depuis divers points de vue académiques.

La demande comprend les frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h00 TEDxUniGeneva

Demande de subvention pour un voyage d'études à Madrid

Jennifer et Olympia

TEDxUniGeneva organise la deuxième édition de son événement « TEDxUNIGE » en octobre 2019. Pour cet événement, l'association aimerait organiser un TEDx encore plus grand et ambitieux que celui de l'année passée et souhaite par conséquent s'informer sur les besoins nécessaires à un tel événement. Pour se faire, TEDxUniGeneva organise un voyage à Madrid où se tiendra un TEDx de ce type de licence afin de rencontrer les organisateurices et partager avec elleux. Le voyage compte 18 participant·e·x·s.

La demande de subvention concerne les frais de transport (CHF165.-/ personne), d'hébergement (CHF 57.-/ personne), d'activités culturelles (CHF 75.-), une marge « risque » (CHF 25.- / personne).

La demande de subvention s'élève à CHF3'600.-, soit 200.- / personne.

Décision : La subvention est suspendue.

La Commission a un doute sur la possibilité de financer des voyages d'études pour les associations enregistrées. La secrétaire s'occupe d'étudier ce cas avec le Service Juridique.

21h15 AEEG

Demande de subvention (III) pour le FUGE

Noémie et Micaela

L'AEEG fait sa troisième demande de subvention pour le Festival Universitaire Genre et Egalité (FUGE), suite à la confirmation de la venue de diverse·x·s artiste·x·s. Le festival se déroulera du 26 au 28 mars 2019 et se compose de plusieurs conférences, projection de film.

La demande de subvention concerne les frais de transport pour les ~~intervenant·e·x·s~~ (CHF50.80) et pour le logement d'une intervenante (CHF 142.80).

La demande de subvention s'élève à CHF 193.60.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 143.-.

Les frais de transport pour les intervenant·e·x·s ne sont pas financés puisqu'il s'agit des frais de transport pour les DJs (invité·e·x·s pour la soirée après l'événement). En raison de l'art. 23 du règlement, la CGTF ne peut entrer en matière sur les frais liés aux fêtes.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-

rendu dans un journal étudiant.

21h30 EAE

***Demande de subvention pour une série d'événements
Mailys et Manon***

L'EAE fait une demande de subvention pour les divers événements que l'association organise lors du semestre de printemps 2019. Le calendrier se présente comme suit :

Événement I « prêt de livres » ; événement II « campagne à la Journée des associations » ; événement III « Giving Game » : Comment aider efficacement ? » ; événement IV « Information et décision » : Comment mieux choisir ? ; événement V « Workshop Introduction to effective altruism » ; événement VI « Workshop Career planning and personal development » ; événement VII « La perception et la gestion du temps » ; événement VIII « La collapsologie » et événement IX « Le concept de résonance : Quels types de relations pour un meilleur avenir » ?.

La demande de subvention concerne les frais pour : événement I (~~CHF 275.80 pour l'achat de livres~~), événement II (CHF 5.- pour un apéritif et CHF 151.- pour des impressions – dépliants), événement III (CHF 40.- pour un apéritif), événement IV (CHF 40.- pour un apéritif), événement V (CHF20.- x 3 pour trois apéritifs), événement VI (CHF20.- x 3 pour trois apéritifs), événement VII (CHF40.- pour un apéritif), événement VIII (CHF 40.- pour un apéritif) et événement IX (CHF 40.- pour un apéritif).

La demande de subvention s'élève à CHF 871.70.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 596.-, soit à hauteur demandée pour tous les événements sauf le premier.

La demande pour le premier événement concerne l'achat de livres – et donc de matériel pérenne – que la CGTF ne peut financer en raison de l'article 24, al. 1 de son règlement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h45 POUSSÉ-POUCE

***Demande de subvention pour la compétition d'autostop 2019
Anne-Sophie et Céline***

L'association organise la troisième édition de compétition d'autostop, promu par l'association comme un voyage alternatif durable et tourné vers l'être humain. Ayant comme but de « sortir de sa zone de confort » et de « s'ouvrir à l'environnement qui nous entoure » cet événement compte cette année 250 personnes.

La demande de subvention concerne les frais de transport (CHF 264.- pour la location d'un minivan et CHF 46.- pour les frais d'essence) ainsi que d'hébergement des 250 participant.e.s (CHF 28.-

/personne, soit 7'000.- au total).

La demande de subvention s'élève à CHF 7'825.-.

Décision : La subvention est suspendue.

Comme pour le cas de la demande de subvention de TEDxUniGeneva présenté ci-dessus, la Commission a un doute sur la possibilité de financer des voyages d'études pour les associations enregistrées.

21h45 Fréquence Banane

Demande de garantie de déficit pour la fête des 10 ans de l'association

Elisa

Fréquence Banane Genève organise une soirée au Terreau pour fêter l'anniversaire de ses 10 ans.

La demande de garantie de déficit s'élève à CHF 400.-.

Décision : la Commission octroie une garantie de déficit de CHF 70.-, sur la base de l'art. 23 de son règlement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

La séance se termine à 22h10.

PV fait à Genève le 27 février 2019 par Alexia Bonelli.